

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

du Mardi 11 décembre 2007

Présents:

Mesdemoiselles DEBLIQUI, MARIAGE, REBIERE

Mesdames ALPHONSE-TILLOY, BERGER DOUCE, COME, DUBROEUQ, DUCRET,
KOSMALA, HALLOT GAUQUIE, HOUSSIER

Messieurs DERUY, DEVAILLY, LELEU, LEMAITTE, MOSCHETTO, RIBOT,
SZCZOTKOWSKI, VAN NIEUWENHOVE,

Représentés:

Madame Gouguez (représentée par Madame Houssier)

Monsieur Cazorla (représenté par Monsieur Lemaitte)

Monsieur Seguy (représenté par Madame Houssier)

Monsieur Laine (représenté par Monsieur Lemaitte)

Excusés:

Monsieur DULION

➤ Ordre du jour :

- Compte rendu du conseil du 13/11/2007
- DBM n°1
- Budget prévisionnel 2008
- Calendrier Pédagogique 2008/2009
- Questions diverses

QUORUM du CA

Selon l'article 16 du règlement de l'IAE un quorum de 14 personnes est nécessaire pour que le Conseil puisse se dérouler et chaque membre présent peut recevoir deux mandats. Le quorum a été atteint à l'ouverture du Conseil avec la participation ci - dessous :

- 2 élus présents sur 13 pour le collège des personnalités extérieures soit 15 % de présents. 4 pouvoir ont été attribués portant la représentativité à 46%.
- Aucun élu présent sur 4 pour le collège A.
- 4 élus présents sur 5 pour le collège B, soit 80% de présents.
- 2 élus présents sur 2 pour le collège IATOSS soit 100% de présents.
- 7 élus présents sur 8 pour le collège des usagers, soit 87% de présents.
- Aucun membre de droit n'était présent.

1. Approbation du compte rendu du conseil du 13/11/2007

M Leleu demande à ce que soient ajoutées au compte rendu les précisions suivantes :

Pour le Master 1 CCA : 12h de contrôle de gestion ont été ajoutées (transfert du DUECAG).

Pour le Master CG M C Lafaye est Président du Jury

Enfin rectification : lire Ludovic Van Nieuwenhove.
Le compte rendu est accepté avec les modifications apportées.

2. DBM N°1

L'IAE présente une DBM afin de terminer l'année 2007. Celle-ci est présentée par M Deruy.
Elle se décompose en 2 parties.

Une DBM de Rattachement pour un montant de 22 500€. Ce rattachement provient du surplus de la collecte de taxe d'apprentissage 2007 et est ventilé en dépenses de personnel afin d'honorer les heures complémentaires effectuées par les personnels extérieurs à l'établissement, les salaires des contractuels de l'IAE et des subventions aux associations votées lors du conseil du 13/11.

Une DBM de transfert, pour un montant de 5 700€, de dépenses de fonctionnement vers des dépenses de personnel.

Cette DBM est acceptée à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel 2008

Ce budget est présenté par J Ducret directrice adjointe en charge des finances et des affaires générales.

Le budget 2008 de l'IAE de Valenciennes est basé sur une étude des dépenses réalisées en 2007 et une estimation des recettes prévisionnelles pour 2008.

La masse globale des recettes est estimée à 663 834 € contre 590 632 € réalisée en 2006 et 683 000 € réelle estimée pour 2007. L'évolution est de l'ordre de +20 000 € par rapport à 2007.

La subvention de l'Etat (y compris compensation partielle attendue pour les charges patronales de 25 000 €) s'élève à 211 374 € correspondant à une DGF avant amortissement de 200 100 € en baisse de 10% environ relativement à l'exercice 2007. La part de la DGF avant amortissement s'établit donc à 30% du budget prévisionnel total contre 33% en 2007.

Le budget apprentissage est stable (environ 160 000 €) et correspond à 24% du total.

Les recettes de Formation continue devraient être en hausse grâce à une forte augmentation des effectifs (86 en 2008 soit +30% par rapport à 2007 et +100% par rapport à 2006). L'IAE prévoit 188 600€ en 2008 (pour 113 000 € budgetés et 125 000 € effectivement attendus pour 2007) ce qui représente 28% des recettes prévues (contre 18% prévus en 2007 et 14% en 2006).

La Taxe d'apprentissage prévisionnelle est estimée à 105 000 € (soit 16% du budget prévisionnel) contre 124 000€ réelle estimée en 2007.

L'IAE poursuit ses efforts pour augmenter ses ressources propres grâce au développement de la formation continue et à l'augmentation de la collecte de taxe d'apprentissage.

La masse globale des dépenses s'élève à 657 951 € en fonctionnement et personnel, et à 5 883 € en équipement.

Il est à noter que les dépenses de personnel s'établissent à 428 379 € (soit 65% des dépenses prévisionnelles totales) contre 381 567 € budgetées et 405 178 € réelles estimées pour 2007.

Ces dépenses de personnel comprennent 70 000 € de charges patronales sur les heures d'enseignement assurées par des personnels extérieurs à l'établissement (contre 18 000 € prévus au BI 2007). L'IAE a donc prévu pour l'exercice 2008 une dépense supplémentaire de 50 000 € liée

à ces charges, compensée à hauteur de 25 000 € par l'établissement. Ces charges résultent à la fois :

- de l'insuffisance de la dotation de l'IAE en enseignants. Relativement aux volumes horaires prévus dans les maquettes (pour lesquelles un effort de réduction important a été entrepris dès l'année universitaire 2006-2007 et poursuivi depuis), l'IAE doit avoir recours à 4 600 heures complémentaires, hors formations en apprentissage. Cela correspond, après répartition entre Formation Initiale et Formation Continue, à une dépense de 168 000 € pour la formation initiale (contre une dotation théorique de 161 939 € susceptible d'être consacrée aux heures complémentaires),
- de la volonté de proposer des enseignements assurés par des professionnels dont l'apport pédagogique est capital pour nos formations à visée professionnelle, tant sur le plan pédagogique que pour permettre une meilleure intégration des étudiants sur le marché du travail.

On peut remarquer également que la plupart des dépenses de fonctionnement sont en baisse suite aux efforts de maîtrise des coûts entrepris depuis 2007. Ainsi :

- la reprographie : 18 000 € budgété pour 2008 contre 27 000 € budgété en 2007 et 32 000€ réalisé en 2006. Ces dépenses ont été fortement réduites grâce à l'utilisation de l'outil numérique sans remettre en cause les supports utilisés lors des actions de communication indispensables au recrutement de nouveaux étudiants.
- les dépenses de communication : 34 000 € budgété pour 2008 contre 36 000 € budgété en 2007 et 42 000 € réalisé en 2006.

L'IAE maintient un effort stratégique sur les missions des personnels de l'université les portant à 14 700 € contre 12 700 € budgété en 2007 et 15 000 € réalisé en 2006 afin d'accompagner le développement de la recherche dans le cadre du Larime.

De même la démarche qualité sera poursuivie (certification SGS qualité de service obtenue depuis 3 ans et obligatoire pour le réseau des IAE).

En conclusion, le budget 2008 s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris depuis 2 ans afin de limiter les coûts tout en favorisant le recrutement de nouveaux étudiants, en préservant la qualité des formations proposées et en soutenant le développement de la recherche.

De nombreux échanges ont lieu sur ce budget, sur les évolutions des pratiques budgétaires par rapport à la LOLF mais aussi la réforme LRU afin que chacun soit éclairé sur les bouleversements que nous connaissons et allons connaître.

Ce Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

4. Le calendrier pédagogique 2008 / 2009

Ce calendrier est présenté par Mme Dubroeuq. C'est avant tout ici le calendrier de la préparation de l'année 2008 2009 notamment en terme de recrutement et de rentrée universitaire (conforme au calendrier de l'UVHC) afin :

de communiquer (plaquettes de communication distribuées à/c de janvier 2008 et également pour la distribution des dossiers d'inscription)

de préparer pédagogiquement cette année.

Des modifications sont demandées :

Dépôt des dossiers : 1ere session Master 1 et 2 jusqu'au 20/05/2008

2eme session Master 2 jusqu'au 20/08/2008

Idem : Entretiens et recrutements : 2eme session Master2 et 5/09/2008

Ce calendrier est adopté avec les modifications souhaitées.

5. Questions diverses :

Interventions des étudiants sur :

La salle de libre accès informatique est fermée tous les jours de 12h à 13h30 moment de disponibilité des étudiants. M Deruy se charge du problème et voit avec M Duprez, qui gère les contrats des tuteurs, afin que cette salle soit ouverte entre 10h et 13h30.

Vétusté des matériels informatiques :

M Deruy explique que l'Etat ne finance plus le renouvellement du parc informatique. Aujourd'hui c'est à la charge des Universités et des composantes.

En 2006 et 2007 l'IAE a :

- Obtenu 14PC par Formasup dans le cadre de l'apprentissage, ces PC ne nous appartiennent pas mais sont mis à notre disposition pour l'apprentissage (salle 315)
- Cofinancé 13 PC avec des fonds FEDER pour la FC (complément de la salle 317)

Effectivement il y a des PC de 1999 qui sont en fin de vie et là se pose le problème du non renouvellement au bout de 5 ans de ce matériel. Pourquoi cela n'a pas été fait ?

Egalement dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement, il serait souhaitable que les composantes des tertiaires se regroupent afin de renouveler une salle par an (cout par institut environ 7 000€/an) .

Il est rappelé que toutes les salles du bâtiment sont mutualisées et chaque composante doit contribuer pour l'ensemble.

Manque de cours d'anglais en L3 :

Mme Hallot Gauquié intervient en expliquant que chaque étudiant peut s'auto former en anglais (allemand et espagnol) au centre de ressources en langue de l'UVHC. Des créneaux sont réservés pour cela.

De plus en plus il sera demandé aux étudiants de telles pratiques parce que seul les cours dispensés ne répondront pas en totalité aux attentes des étudiants. Egalement, un certain nombre de modules sont proposés aux étudiants via l'ENT.

Mme Dubroeuq précise que dès la rentrée 2008 un CRL devrait voir le jour aux Tertiaires et l'IAE aura en septembre 2008 un enseignant en langue, qui sera le coordinateur langue de l'institut et pourra aiguiller les étudiants.

De petits problèmes de photocopies incomplets sont soulevés ainsi que de désagréables changements de salles de dernière minute parce que tel ou tel enseignant à l'habitude d'enseigner dans une salle et donc expulse le cours en place.

Mme Dubroeuq explique que pour les polys en général il n'y a pas de problème, la reprographie fait souvent des miracles en termes de délais et qu'un logiciel de gestion d'emploi du temps sera mis en place dès janvier 08 ; des habitudes seront à perdre et chacun devra se conformer à ses emplois du temps.

Un problème se pose vis-à-vis d'un cours. Mme Dubroeuq préconise que les étudiants rencontrent l'enseignant afin que chaque partie s'explique. Il y a également l'évaluation des enseignements qui permet à l'enseignant de voir ce qui pourrait poser problème et donner un éclairage aux étudiants. M Moschetto intervient en proposant de voir ce collègue afin de faire évoluer la situation. Il rappelle également que les enseignants chercheurs ont des obligations de recherche.

Mme Dubroeuq va rappeler aux enseignants de distribuer ces fiches d'évaluation, et incite les étudiants à leur demander.

Les associations se proposent de faire la reprographie. Il leur ait précisé que cette reprographie doit être à caractère facultatif. Mme Dubroeuq apprécie l'initiative mais demande de ne rien faire

dans l'immédiat. Un groupe de travail doit se constituer dans ce domaine en janvier 08, et une information sera faite lors du prochain conseil.

Dans le même ordre d'idée, des directives seront données aux instituts en 2008 pour le test TOEIC.

Le président et la directrice de l'IAE remercient l'ensemble des conseillers et les invitent à prendre le verre de l'amitié comme c'est la tradition en cette période de l'année.